Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	34-2977-6	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	26/03/2024	**Annule et remplace la version du :**	17/06/2021

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M (TM) 51004 DMS Mastic Universel

Numéros d'identification de produit
UU-0030-1184-6

7100055256

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	bnl-productsafety@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

29-5075-6, 34-2076-7

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Peroxyde organique, Type E - Perox. Org. E; H242
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361d
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Contient:
Peroxyde de dibenzoyle; Éthanediol; Anhydride maléique; m-Tolyldiéthanolamine; N-éthyl-2-pyrrolidone; Styrène; Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)].

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: organes sensoriels.

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: rein/tractus urinaire.

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection /un équipement de protection des yeux/du visage.

Stockage:

P411	Stocker à une température ne dépassant pas 32 ºC.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(b)(250) 100 g/l

Raison de la révision:
Kit: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette CLP - Stockage - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	34-2076-7	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	17/12/2025	**Annule et remplace la version du :**	26/03/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) 51004 - Mastic

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la forme physique du produit.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361d

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Styrène	100-42-5	202-851-5	< 20
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	256-032-2	< 3
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	202-114-8	< 1,5
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	220-250-6	0,05 - < 0,5
Anhydride maléique	108-31-6	203-571-6	< 0,1

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes sensoriels à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280K	Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Fournir une ventilation suffisante pour maintenir la concentration de vapeur en dessous de la concentration minimale explosive.

14% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

44% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.
Contient 14% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(b)(250)
100 g/l

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Résine polyester insaturée	Aucun	15 - 40	Tox. aquatique chronique 4, H413
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	10 - 30	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Dolomite	(N° CAS) 16389-88-1 (N° CE) 240-440-2	5 - 20	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Styrène	(N° CAS) 100-42-5 (N° CE) 202-851-5 (N° REACH) 01-2119457861-32	< 20	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Repr. 2, H361d STOT RE 1, H372 Nota D Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H335 Tox.aquatique chronique 3, H412
Résine polyester insaturée 2	Confidentiel	1 - 10	Substance non classée comme dangereuse

Oxyde de verres, produits chimiques	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	5 - 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Dioxyde de titane	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5 (N° REACH) 01-2119489379-17	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	(N° CAS) 42978-66-5 (N° CE) 256-032-2 (N° REACH) 01-2119484613-34	< 3	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411
Dérivé d'une argile bentonite	Confidentiel	< 2	Substance non classée comme dangereuse
additif rhéologique	Confidentiel	< 2	Substance non classée comme dangereuse
m-Tolyldiéthanolamine	(N° CAS) 91-99-6 (N° CE) 202-114-8 (N° REACH) 01-2120791683-42	< 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373
N-éthyl-2-pyrrolidone	(N° CAS) 2687-91-4 (N° CE) 220-250-6 (N° REACH) 01-2119472138-36	0,05 - < 0,5	Repr. 1B, H360D Lésions oculaires 1, H318
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6 (N° REACH) 01-2119472428-31	< 0,1	EUH071 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. resp. 1, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT RE 1, H372

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6 (N° REACH) 01-2119472428-31	(C >= 0.001%) Sens. de la peau 1A, H317
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	(N° CAS) 42978-66-5 (N° CE) 256-032-2 (N° REACH) 01-2119484613-34	(C >= 10%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Le matériau n'affiche pas de point d'éclair en vase clos mais peut former un mélange air / vapeur inflammable / explosif.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour

obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Éliminez toutes les sources potentielles d'inflammation lors du nettoyage en cas de déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro	Agence:	Type de limite	Informations

	CAS			complémentaires:
Styrène	100-42-5	OELs Belgique	VLEP (8 heures):108 mg/m3(25 ppm);VLCT(15 minutes):216 mg/m3(50 ppm)	la peau
Anhydride maléique	108-31-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 0.01 mg/m3(0.0025 ppm	
Dioxyde de titane	13463-67-7	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Talc	14807-96-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):2 mg/m3	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	16389-88-1	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Déterminé par le fabricant	VLEP (non-fibreux, respirable)(8 heures) : 3 mg/m3; VLEP (non-fibreux, fraction inhalable)(8 heures) : 10 mg/m3	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	65997-17-3	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en-dessous de la concentration inférieure explosive.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>0.30	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide pâteux
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Beige
Odeur	Odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	*Non applicable.*
Point de fusion / point de congélation	-30 °C [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Point/intervalle d'ébullition:	145 °C [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Inflammabilité	Liquide inflammable: Cat. 3
Limites d'inflammabilité (LEL)	1,1 % [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Limites d'inflammabilité (UEL)	6,1 % [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Point d'éclair:	31 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Température d'inflammation spontanée	490 °C [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	0,32 g/l [*Conditions:*Valeur littéraire du styrème]
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	2,96 [*Conditions:*25°C]
Pression de vapeur	0,67 kPa [@ 20 °C]
Densité	1,1 g/cm3 [@ 20 °C]
Densité relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

Autres matériaux/Conditions à éviter : Initiateurs de polymérisation cuivre et alliages de cuivre Laiton

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Peut être nocif par contact avec la peau. Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Effets hépatiques : les symptômes peuvent inclure perte de l'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, sensibilité de l'abdomen et jaunisse.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets occulaires : les symptômes peuvent inclure une vision floue ou altérée. Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Effets hépatiques : les symptômes peuvent inclure perte de l'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, sensibilité de l'abdomen et jaunisse.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine polyester insaturée	Cutané	Jugement professionnel	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine polyester insaturée	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Jugement professionnel	LC50 > 5 mg/l
Résine polyester insaturée	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 > 2 000 mg/kg

Styrène	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
Styrène	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Dolomite	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dolomite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
m-Tolyldiéthanolamine	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
N-éthyl-2-pyrrolidone	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Rat	LD50 3 200 mg/kg
Anhydride maléique	Cutané	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maléique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Styrène	Jugement professionnel	Moyennement irritant
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Lapin	Moyennement irritant
m-Tolyldiéthanolamine	Composants similaires	Irritant
N-éthyl-2-pyrrolidone	Lapin	Irritation minimale.
Anhydride maléique	Homme et animal	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Styrène	Jugement professionnel	Irritant modéré
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Lapin	Irritant modéré
m-Tolyldiéthanolamine	Composants similaires	Corrosif
N-éthyl-2-pyrrolidone	Lapin	Corrosif
Anhydride maléique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Styrène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Multiples espèces animales.	Sensibilisant
m-Tolyldiéthanolamine	Composants similaires	Sensibilisant
N-éthyl-2-pyrrolidone	Souris	Non-classifié
Anhydride maléique	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié
Anhydride maléique	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Styrène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de verres, produits chimiques	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	In vivo	Non mutagène
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
m-Tolyldiéthanolamine	In vitro	Non mutagène
N-éthyl-2-pyrrolidone	In vitro	Non mutagène
N-éthyl-2-pyrrolidone	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Cutané	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérogène
Styrène	Ingestion	Souris	Cancérogène
Styrène	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogenèse
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 21 mg/kg/jour	3 génération
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	2 génération
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	2 génération
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	60 jours
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 2,1 mg/l	Pendant la grossesse
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	29 jours
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 0,2 mg/l	13 semaines
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	3 Mois
N-éthyl-2-pyrrolidone	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	NOAEL 60 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Styrène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiples espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Souris	LOAEL 2,1 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Styrène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2,1 mg/l	Pas disponible
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
m-Tolyldiéthanolamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Anhydride maléique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Styrène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	des yeux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	Foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Souris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
Styrène	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiples espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,85 mg/l	7 jours

Styrène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	10 jours
Styrène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Coeur | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 4,3 mg/l	2 années
Styrène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/jour	8 semaines
Styrène	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Styrène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 677 mg/kg/jour	6 Mois
Styrène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 600 mg/kg/jour	470 jours
Styrène	Ingestion	Coeur | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 35 mg/kg/jour	105 semaines
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Cutané	la peau	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 20 mg/kg/jour	90 jours
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	Cutané	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	90 jours
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 50 mg/kg/jour	28 jours
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	muscles	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours
m-Tolyldiéthanolamine	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | Système nerveux | des yeux | Système respiratoire |	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours

		système vasculaire				
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,2 mg/l	13 semaines
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,06 mg/l	13 semaines
N-éthyl-2-pyrrolidone	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,2 mg/l	13 semaines
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	3 Mois
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	3 Mois
N-éthyl-2-pyrrolidone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	3 Mois
Anhydride maléique	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Inhalation	Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0098 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Coeur | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maléique	Ingestion	la peau | Système endocrine | système immunitaire | des yeux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Styrène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Résine polyester insaturée	Aucun	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Dolomite	16389-88-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	190 mg/l
Dolomite	16389-88-1	Gambusia affinis	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dolomite	16389-88-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	21 jours	NOEC	>100 mg/l
Styrène	100-42-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,02 mg/l
Styrène	100-42-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	4,9 mg/l
Styrène	100-42-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,7 mg/l
Styrène	100-42-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC10	0,28 mg/l
Styrène	100-42-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,01 mg/l
Styrène	100-42-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	500 mg/l
Styrène	100-42-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	120 mg/kg (poids sec)
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Puce d'eau	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l

Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	4,6 mg/l
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	65,9 mg/l
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	89 mg/l
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	817 mg/l
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	107 mg/l
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>102 mg/l
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	>1 000 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>101 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>104 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>464 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	12,5 mg/l
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	101 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	44,6 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	75 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC50	74,4 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	48 heures	EC50	93,8 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	10 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC10	11,8 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Résine polyester insaturée	Aucun	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Dolomite	16389-88-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Styrène	100-42-5	Expérimental Biodégradation	33 jours	évolution dioxyde de carbone	>50 % Evolution de	

					CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Styrène	100-42-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	100 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	ISO 9408 Ult Aerobic Biodeg
Styrène	100-42-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.6 heures (t 1/2)	
Styrène	100-42-5	Expérimental similaire à l'OCDE 305	112 jours	évolution dioxyde de carbone	95 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Modelé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	75 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Catalogic™
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	90-100 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301D
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	90-100 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
Anhydride maléique	108-31-6	Produit d'hydrolyse Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	>90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	0.37 minutes (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Résine polyester insaturée	Aucun	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dolomite	16389-88-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Styrène	100-42-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	14 jours	Demande biologique en oxygène	100 %BOD/ThOD	OCDE 302C - MITI (II) modifié
Styrène	100-42-5	Expérimental BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	13.5	
Styrène	100-42-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.96	simlaire à l'OECD 107
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	
Diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	42978-66-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.9	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
N-éthyl-2-pyrrolidone	2687-91-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.2	EC A.8 coefficient de partage
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.61	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Styrène	100-42-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	370 l/kg	Episuite™
m-Tolyldiéthanolamine	91-99-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	214 l/kg	EC C.19 Estimatopn du Koc par HPLC

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1866	UN1866	UN1866
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSINE EN SOLUTION	RÉSINE EN SOLUTION	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.

Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Styrène	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au foetus.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes sensoriels à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
Section 3 et section 9 : Information sur la forme physique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les

risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	29-5075-6	**Numéro de version:**	11.00
Date de révision:	13/10/2025	**Annule et remplace la version du :**	26/03/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Durcisseur Bleu Crème pour DMS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Peroxyde organique, Type E - Perox. Org. E; H242
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	202-327-6	30 - 60
Éthanediol	107-21-1	203-473-3	3 - 15

MENTIONS DE DANGER:

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: rein/tractus urinaire.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260G	Ne pas respirer les poussières/vapeurs
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Stockage:

P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P411	Stocker à une température ne dépassant pas 32 ºC.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Peroxyde de dibenzoyle	(N° CAS) 94-36-0 (N° CE) 202-327-6	30 - 60	Perox. org. B, H241 Irr. des yeux 2, H319 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	(N° CAS) 131298-44-7 (N° CE) ELINCS 421-090-1	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Éthanediol	(N° CAS) 107-21-1 (N° CE) 203-473-3 (N° REACH) 01-2119456816-28	3 - 15	Tox. aigüe 4, H302 STOT RE 2, H373
distéarate de zinc	(N° CAS) 557-05-1 (N° CE) 209-151-9	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Sulfate de calcium	(N° CAS) 7778-18-9 (N° CE) 231-900-3	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les

signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Ce produit contient de l'éthylène-glycol. Les effets de l'ingestion d'éthylène-glycol s'étalent sur trois phases allant de quelques heures à plusieurs jours selon la quantité ingérée. Phase 1 : effets neurologiques, phase 2 : effets cardiopulmonaires et phase 3 : effets sur les reins. Si les effets sont avérés, l'administration par intraveineuse d'éthanol devrait être considérée. D'éventuels soins supplémentaires pourront être mis en place par un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse. Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à une température <32°C. Tenir au frais. A conserver dans le flacon d'origine Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des autres matières. Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthanediol	107-21-1	OELs Belgique	VLEP (en aérosol) (8 heures): 52mg/m3.(20ppm);CEIL (en aérosol):104mg/m3(40ppm)	Irritation ou un poison aigü existe, PEAU
Stéarates	557-05-1	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Sulfate de calcium	7778-18-9	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	OELs Belgique	VLEP (8 heures):5 mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des

valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Les matériaux de vêtements de protection suivants sont également recommandés :

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide Pâte épaisse
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Bleu
Odeur	Douce de peroxyde
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*

Inflammabilité	Peroxyde organique: Type E.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	50 °C [*Conditions:*SADT]
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	80 645 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	100 Pa [@ 20 °C]
Densité	1,16 - 1,24 g/ml [@ 20 °C]
Densité relative	1,16 - 1,24 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles: 11 - 30 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Accélérateurs.
Métaux alcalins
Amines
Agents réducteurs
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Les vapeurs libérées pendant la cuisson peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires .Les symptômes peuvent inclure toux, éternuements,nez qui coule, enrouements, respiration asthmatique, souffle court, douleur au niveau du nez ou de la gorge, crachements de sang,et des effets non respiratoires tels que yeux douloureux et larmoyants.

Contact avec la peau:
Peut être nocif par contact avec la peau. Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets cardiaques : Les symptômes peuvent inclure : battements de coeur irrégulier,changement dans le rythme cardiaque, dégâts du muscle cardiaque,attaque cardiaque et peuvent être fatals. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque. Effets respiratoires : Les signes et les symtômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les symptômes peuvent inclure des modifications de la quantité d'urine, des douleurs abdominales ou dans le bas du dos, une augmentation du taux de protéines dans les urines, une augmentation du taux d'urée dans le sang, du sang dans les urines et une miction douloureuse.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg

Peroxyde de dibenzoyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 24,3 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,5 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Éthanediol	Ingestion	Humain	LD50 1 600 mg/kg
Éthanediol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Autres	LC50 estimé à 5 - 12,5 mg/l
Éthanediol	Cutané	Lapin	9 530 mg/kg
distéarate de zinc	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,61 mg/l
Sulfate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 1 581 mg/kg
distéarate de zinc	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
distéarate de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritation minimale.
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Lapin	Irritation minimale.
Éthanediol	Lapin	Irritation minimale.
Sulfate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
distéarate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritant sévère
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Lapin	Moyennement irritant
Éthanediol	Lapin	Moyennement irritant
Sulfate de calcium	Lapin	Moyennement irritant
distéarate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Cochon d'Inde	Non-classifié
Éthanediol	Humain	Non-classifié

Sulfate de calcium	Cochon d'Inde	Non-classifié
distéarate de zinc	Humain	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	In vitro	Non mutagène
Peroxyde de dibenzoyle	In vivo	Non mutagène
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	In vitro	Non mutagène
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	In vivo	Non mutagène
Éthanediol	In vitro	Non mutagène
Éthanediol	In vivo	Non mutagène
Sulfate de calcium	In vitro	Non mutagène
Sulfate de calcium	In vivo	Non mutagène
distéarate de zinc	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Peroxyde de dibenzoyle	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanediol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 641 mg/kg/jour	2 génération
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 676 mg/kg/jour	2 génération
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 191 mg/kg/jour	2 génération
Éthanediol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 3 549 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Éthanediol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	LOAEL 750 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Éthanediol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 790 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 790 mg/kg/jour	35 jours
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 1 600 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Éthanediol	Ingestion	Coeur | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Éthanediol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Éthanediol	Ingestion	Foie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	LOAEL 11 mg/kg/jour	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Cutané	Foie | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 619 mg/kg/jour	91 jours
Éthanediol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	2 années
Éthanediol	Ingestion	système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 200	2 années

					mg/kg/jour	
Éthanediol	Ingestion	Coeur | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Éthanediol	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 12 000 mg/kg/jour	2 années
Éthanediol	Ingestion	la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | Système nerveux | des yeux	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Sulfate de calcium	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 790 mg/kg/jour	35 jours
distéarate de zinc	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat

Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,071 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,06 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,11 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,02 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EC10	0,001 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	35 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	2 300 mg/kg (poids sec)
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Vairon de Fathead	Expérimental	33 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Moucheron	Expérimental	28 jours	NOEC	64,7 mg/kg (poids sec)
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	10 000 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	8 050 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>1 100 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Éthanediol	107-21-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Sulfate de calcium	7778-18-9	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	1 000 mg/l
Sulfate de calcium	7778-18-9	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	3 200 mg/l

Sulfate de calcium	7778-18-9	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	>2 980 mg/l
Sulfate de calcium	7778-18-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>1 970 mg/l
Sulfate de calcium	7778-18-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	1 270 mg/l
distéarate de zinc	557-05-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
distéarate de zinc	557-05-1	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	71 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	5.2 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77.7 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Éthanediol	107-21-1	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	90 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Sulfate de calcium	7778-18-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
distéarate de zinc	557-05-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	14.6 %BOD/ThOD	OCDE 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.2	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	288	Catalogic™
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.61	EC A.8 coefficient de partage
Éthanediol	107-21-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.36	
Sulfate de calcium	7778-18-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
distéarate de zinc	557-05-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.64	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Expérimental	Koc	6 310 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc

		Mobilité dans le sol			par HPLC
Acide benzoïque, C9-C11 alkylesters ramifiés	131298-44-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	2 600 l/kg	Episuite™
distéarate de zinc	557-05-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	1 510 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3108	UN3108	UN3108
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE - TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE (COMME PATE), <= 52%)	PEROXYDE ORGANIQUE - TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE (COMME PATE), <= 52%)	PEROXYDE ORGANIQUE TYPE E, SOLIDE(PEROXYDE DE DIBENZOYLE (PÂTE), <= 52 % ; PEROXYDE DE BENZOYLE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2	5.2	5.2
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	P1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les

composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: rein/tractus urinaire.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été ajoutée.
Section 2: <125ml Précaution - Réponse - L'information a été supprimée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be